

Open Pharma

4/4

SOINS DE SANTÉ



OpenPharma

Open Pharma est une enquête collaborative menée par quatre médias belges (« Knack », « De Tijd », « Le Soir » et « Médor »), avec le soutien du Fonds pour le journalisme, sur les liens financiers entre l'industrie pharmaceutique et les professionnels et organisations du secteur de la santé.

Comment les experts gèrent

« Le Soir » a identifié 2.008 experts conseillant ou ayant conseillé les gouvernements sur des questions de santé. 471 ont reçu à titre individuel des financements de firmes pharmaceutiques entre 2017 et 2020. Parmi eux, cent cas ont été étudiés dans le détail.

LORRAINE KIHLE

Puis-je avoir confiance dans la prescription de mon antidépresseur, le choix de ma prothèse, l'opportunité d'un traitement si mon médecin a touché de l'argent de la firme responsable ? Une question qui se pose de façon plus pressante encore pour les experts sollicités pour conseiller le gouvernement. *Le Soir*, en collaboration avec *De Tijd*, *Knack* et *Médor* a pu analyser les données du registre betransparent, jusque-là verrouillé par une série d'obstacles techniques empêchant son exploitation complète.

Manque de financement, besoin d'une validation universitaire des recherches pharmaceutiques, les relations entre l'industrie et les acteurs, omniprésentes, posent la question du risque d'influence et de la gestion de ce risque lorsqu'il est à mettre en balance avec l'intérêt public (et la santé des gens). Or si la définition d'un conflit d'intérêts est relativement claire, il n'en va pas forcément

de même lorsqu'il s'agit d'établir ce qu'est un conflit d'intérêts problématique. A chaque demande précise, une variation sur la même réponse vague : « C'est évalué. »

« Il persiste une notion de "flou artistique" dans la définition des liens d'intérêt », relève Jean-Yves Reginster (directeur du département de Santé Publique à l'ULiège). « Celle-ci peut en effet varier en fonction des pays considérés, des organisations scientifiques ou réglementaires, ou même des disciplines. C'est regrettable et il n'existe pas, à ma connaissance, de règlement contraignant définissant de manière univoque ce qu'est un lien d'intérêt. »

Jouer la carte de la confiance

La demande de transparence, de plus en plus systématique, de plus en plus exigeante, que ce soit dans le cadre de publication, de participation à des congrès ou à des groupes d'expertise ne va pas forcément de pair avec un quel-

conque contrôle. En Belgique, les organes exigeant des déclarations d'intérêts reconnaissent ne pas vérifier la véracité de ce qui est notifié. On joue la carte de la confiance, estimant que c'est au praticien de faire la part des choses, notamment lorsqu'on ne parle pas de divulgation exhaustive mais ciblée (selon l'objet de la réunion, de l'avis, de l'étude...). Or, si bon nombre de médecins encouragent la transparence la plus complète, plusieurs personnes interrogées assurent ne voir aucune espèce de risque dans leur cas personnel – même par redevabilité ou biais inconscient – alors que des dizaines, voire des centaines de milliers d'euros sont en jeu.

Dans le cadre de l'enquête Open Pharma, une série d'experts conseillant ou ayant conseillé le gouvernement ont été scannés pour déterminer combien parmi eux étaient effectivement liés à l'industrie pharmaceutique (et dans quelle mesure). Parmi les 2.008 membres du Conseil supérieur de la santé, de la Commission de rembour-

sement des médicaments ou des différents groupes de travail sur le covid, 471 apparaissaient dans betransparent. Nous avons examiné cent dossiers. L'exercice est inédit, mais il a ses limites : savoir qu'une transaction financière a existé n'est pas nécessairement synonyme d'influence. Et à ce titre la base de données betransparent est assez lacunaire dans la mesure où elle manque de contexte et... d'exactitude (certaines sommes attribuées à un médecin ont été en fait perçues par son département et inversement).

Sciensano Les curieuses donations des firmes pharma à l'institut

XAVIER COUNASSE

Au hasard des recherches dans la base de données d'Open Pharma, un nom tape dans l'œil : celui de l'institut de santé publique Sciensano. Pourquoi cette administration fédérale, chargée notamment du suivi des crises sanitaires, percevait-elle de l'argent des firmes pharmaceutiques ? Entre 2018 et 2020, le centre de recherches a perçu un peu plus de 103.000 euros du secteur pharma, sous diverses formes. C'est en tout cas le montant qui apparaît lorsque l'on regarde le registre officiel de transparence, dans lequel l'industrie a l'obligation de notifier les avantages octroyés aux organisations des soins de santé.

Au total, neuf firmes déclarent avoir versé des primes à l'institut. Et certaines transactions interpellent. D'abord, une donation de 25.000 euros, en 2020, de la société Pfizer – dont on ne présente plus le vaccin contre le covid. Un don, vraiment ? Contactée par *Le Soir*, la firme de Puurs rectifie le tir. « Pfizer n'accorde aucun don ou subvention à Sciensano. Ce chiffre est dû à une entrée manuelle incorrecte dans le système et sera corrigé. » Mais ce montant ne sort pas de nulle part. Il a permis le financement d'un projet de recherche sur les différents types d'infections à pneumocoques, explique Sciensano. « Il s'agit d'un projet de recherche de type "Investigator Initiated Research". Cela implique que nous avons conçu le projet et que nous avons ensuite proposé au secteur privé de le financer. Sans ça, nous n'aurions pas été en mesure de réaliser cette étude en raison des ressources limitées disponibles dans le secteur public. Pour nous, mener notre recherche en toute indépendance est évidemment

L'argent que nous recevons est soit du sponsoring pour l'organisation d'un événement, soit lié à une collaboration scientifique

Porte-parole de Sciensano

”

une condition non négociable. Voilà pourquoi le partenaire financier ne joue aucun rôle actif dans la conception expérimentale, ni dans la collecte des données, ni dans l'analyse des données, ni dans les conclusions. Afin d'exclure tout conflit d'intérêts, nous avons proposé ce projet aux trois firmes concurrentes (Pfizer, GSK et MSD) qui vendent des vaccins contre ce pathogène, dont deux (Pfizer et MSD) ont accepté de financer chacune 50 % du projet. » Ce financement de MSD n'apparaît pourtant pas dans le registre pour l'année 2020.

Des cochons ou des hommes

Autre cas de figure. En 2019 cette fois, MSD prétend avoir versé 34.000 euros de sponsoring pour un événement organisé par Sciensano. Mais ici encore, la firme plaide l'erreur. « Il s'agit en fait d'un essai clinique mené par l'unité porcine de MSD Animal Health, et non d'un événement sponsorisé. Ceci est incorrectement encodé dans le système », assure MSD, qui s'engage à faire les modifications nécessaires dans le registre en ligne. Curieusement, les justifications fournies par Sciensano sont dissonantes. Selon l'institut, ce montant est un nouveau coup de pouce à la recherche. Cette fois, l'administration a fait appel à des fonds privés pour financer une étude sur le rôle du papillomavirus humain dans les tumeurs de la tête et du cou. Et Merck a ouvert son portefeuille. « La firme n'a eu aucun rôle dans le travail scientifique, ni dans les conclusions. Elle reçoit exactement la même chose que le monde scientifique entier, c'est-à-dire les articles scientifiques », reprend la porte-parole de Sciensano.

Enfin, plusieurs firmes déclarent avoir réglé les droits d'inscription à

des colloques au profit de membres de Sciensano, pour quelques milliers d'euros. Mais là encore, il s'agit... d'une erreur. Ces dépenses auraient dû être encodées dans la sous-catégorie « sponsoring d'événements », car elles permettent à Sciensano d'organiser son séminaire annuel sur les maladies infectieuses. « En retour, ces firmes peuvent installer un stand à l'événement et elles bénéficient d'une publicité dans le carnet du programme, comme de coutume dans beaucoup de congrès », commente l'institut. Avant de conclure que ces appels à du financement privé restent occasionnels. « L'argent que nous recevons est soit du sponsoring pour l'organisation d'un événement, soit lié à une collaboration scientifique. Au total, les contributions du secteur privé sont très limitées. La majorité de nos ressources proviennent du secteur public. »

